



Source : MSM

Salle comble pour la 2^e journée romande de la Tech Industrie

Berne devient la nouvelle place pour les événements romands organisés par le GIM. Après l'Innoteq en mars dernier, c'est lors de la Sindex le mercredi 3 septembre que le rendez-vous était donné.

Margaux Pontieu

Le thème pour cette 2^e édition de cet événement préparé sous l'égide du GIM était « Industrie Augmentée : vers une usine qui pense en réseau ». Le public est venu en nombre, il faut dire que les conférences étaient passionnantes.

Tout savoir sur l'intelligence artificielle

Le professeur Nabil Ouerhani, responsable R&D à la HE-Arc ouvrait les présentations avec au programme une ontologie de l'Intelligence artificielle : le public a ainsi pu cerner les subtilités entre l'intelligence artificielle, le machine learning, le deep learning, l'IA générative, et l'IA « argentique », un système d'IA autonome qui raisonne et agit pour accomplir des tâches complexes. C'est sur ce dernier spectre de l'IA que le professeur a approfondi sa présentation, en y expliquant notamment les opportunités de son utilisation pour l'industrie. Sur le sujet des agents IA et de la conception générative, un exemple concret a d'ailleurs été donné : celui de la collaboration entre Louis Bélet et la HE-Arc pour la génération par techniques d'IA d'un outil de

coupe. Les tests sont très concluants et prometteurs.

Les défis de l'IA sont réels mais l'évolution de l'usine de demain à l'aire de l'IA sont énormes,



Source : MSM

Une table ronde clôturait les conférences de la matinée avec la présence de tous les intervenants. De g. à dr. Emilio Lado du GIM, Johanna Gapany du Parlement Suisse, Delphine Seitiée de Alp ICT, Christopher Bouzas de Digiinov, Nabil Ouerhani de la Haute école ARC, et Samuel Vuadens du GIM.

après les hard, digital, dark et adaptive factory, nous sommes dans l'ère de la créative factory : la collaboration homme – IA pour la création et la conception de nouveaux produits et de leurs processus.

Agent IA, mémoire des entreprises

Delphine Seitée, secrétaire générale d'Alp+Ict a ensuite expliqué de manière passionnante comment les données des entreprises sont actuellement traitées : que ce soit à travers les humains, les process formels (manuels de machines, process ISO, plans...) et les interactions, ou les traces numériques du travail réel comme les e-mails, séances online, tickets de maintenance..., elles sont partout sous différentes formes et très volatiles. Un seul outil pourrait les relier : notre smartphone. En effet, les agents IA intégrés aux smartphones professionnels créent une interaction intelligente de terrain. Chaque collaborateur peut nourrir la mémoire collective et l'interroger à tout moment. Alors, smartphone + IA dans les entreprises seront-ils bientôt incontournables ?

L'IA générative au service de la machine

Christopher Bouzas, CEO de Digiinov nous a présenté à travers plusieurs cas concrets l'avantage de l'implémentation de l'IA générative en entreprise. Un exemple : celui de documenter la machine et le processus de fabrication. L'IA permettant de générer automatiquement des documents techniques multilingues, structurés et réglementés. Il existe 3 maturités de la génération de code : le prompt, le copilote et le vibe coding. À ce niveau, l'agent IA génère architecture, code et test de bout en bout, sans compétence logicielle requise. L'IA générative est une réelle opportunité pour la compétitivité des industriels suisses.

Une IA au service de l'humain

Enfin, Johanna Gapany, conseillère aux États fribourgeois, faisait un tour général sur l'éthique et le cadre légal de l'IA. Certains enjeux éthiques existent avec l'IA comme les biais algorithmiques, le manque de transparence, l'atteinte à l'autonomie humaine, le respect de la vie privée et la surveillance et enfin les problèmes de responsabilité légale. Tous ces questionnements sont légitimes et actuels et l'IA doit bénéficier d'un cadre réglementaire.

En Suisse, aucune loi fédérale spécifique à l'IA, ni aucune commission en charge des questions de numérisation ne sont en vigueur. Espérons que cela évolue rapidement.